

LIGUE LIBÉRALE

ASSOCIATION DES LIBÉRAUX-UNIS)

DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES

RAPPORT

SUR

LA SITUATION DE LA LIGUE

PRÉSENTÉ, AU NOM DU COMITÉ,

par M Paul HYMANS

PRÉSIDENT

à l'assemblée générale du 18 décembre 1910

087
H997
n. 39

SECRÉTAIRE

LEUR DU ROI

LIGUE LIBÉRALE

(ASSOCIATION DES LIBÉRAUX-UNIS)

DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES

RAPPORT

SUR

LA SITUATION DE LA LIGUE

PRÉSENTÉ, AU NOM DU COMITÉ,

par **M. Paul HYMANS**

PRÉSIDENT

à l'assemblée générale du 18^e décembre 1910

BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

ÉDITEUR

49, RUE DU POINÇON, 49

1910

RAPPORT

SUR

LA SITUATION DE LA LIGUE

PRÉSENTÉ, AU NOM DU COMITÉ,

par **M. Paul HYMANS**

PRÉSIDENT

à l'assemblée générale du 18 décembre 1910

MESSIEURS,

L'année politique qui vient de s'écouler a été marquée par une importante lutte électorale qui s'est terminée à l'avantage du libéralisme. La conquête d'un siège à Nivelles a renforcé la gauche libérale de la Chambre, qui compte aujourd'hui 45 membres et a réduit à 6 voix la majorité ministérielle. Dans l'arrondissement de Bruxelles, les libéraux unis ont gagné dix mille suffrages et atteint, à une fraction près, le chiffre imposant de cent mille voix, résultat saisissant si l'on songe qu'il y a dix ans, les deux groupes libéraux de la capitale ne dépassaient pas ensemble un total de 56,000 votes.

Ces résultats attestent que notre politique n'a

pas cessé de répondre aux aspirations de l'opinion publique. Nous y voyons une solennelle approbation et un encouragement pour l'avenir.

Il importe de noter spécialement les progrès de notre propagande dans les cantons ruraux de l'arrondissement. Ils inquiètent le parti clérical. Tout récemment dans une assemblée de la Fédération des associations catholiques, le 30 octobre dernier, M. Emmanuel Dewinde constatait un recul sensible des cléricaux dans nos campagnes.

Il déterminait par les données suivantes la décroissance graduelle de la proportion des voix obtenues par les catholiques sur le nombre de votes valables.

	En 1900.	En 1906.	En 1910.
A Assche . . .	85 p. c.	75 p. c.	70 p. c.
A Hal . . .	64 —	59 —	56 —
A Lennick. . .	86 —	76 —	76 —
A Uccle . . .	49 —	44 —	43 —
A Vilvorde . .	59 —	57 —	54 —
A Wolverthem .	85 —	92 —	76 —

• (*Bullet. mensuel de l'Association catholique de Bruxelles*, 13 novembre 1910.)

La pénétration des idées libérales dans les milieux nouveaux est lente, mais se poursuit avec continuité. La capitale est entourée de

vastes territoires encore en friche et qui nous donneront un jour de belles moissons politiques.

Notre action dans les campagnes est soutenue par de nombreux collaborateurs, au premier rang desquels il convient de citer M. Maurice Crick, qui fut notre candidat aux dernières élections et dont nous eussions désiré faire le premier député rural du libéralisme bruxellois. Qu'il reçoive ici l'hommage de reconnaissance auquel son énergie et son dévouement lui donnent droit. Autour de lui je vois une cohorte de lieutenants qui, avec une admirable abnégation, consacrent à la défense de nos idées une activité sans répit. Ils ont souvent des périls à vaincre, des menaces, des représailles à défier. Rien ne les fait reculer. Nous leur adressons l'expression de notre gratitude et de notre affectueuse solidarité.

L'union, depuis huit ans, a été le facteur essentiel des développements du parti libéral. Elle est devenue pour lui une condition d'existence. Un an avant l'échéance électorale du mois de mai dernier, l'Association et la Ligue renouvelèrent l'alliance conclue dès 1902. Le traité du 3 avril 1909 la déclara « permanente » et lui donna un organe central, « le Conseil général de l'Alliance, » où siègent

les députés et les sénateurs, les délégués de nos deux grandes associations et ceux des associations cantonales et communales.

Il fut convenu, en outre, qu'en vue des élections ultérieures, l'Association et la Ligue recherchaient les moyens de réaliser une participation plus étendue des électeurs libéraux à la désignation des candidats. L'Association vient, par une lettre du 12 décembre dernier, de nous inviter à reprendre l'examen de cette question. Il appartiendra au comité nouveau de donner à cette invitation les suites qu'elle comporte.

II

Au printemps dernier, notre Jeune Garde a célébré son vingt-cinquième anniversaire. Un banquet a réuni les fondateurs, passés désormais au rang des anciens, et la jeunesse d'aujourd'hui.

Ceux qui, en 1885, entraient dans la carrière, voyaient, dans un ciel d'orage, monter des nuées menaçantes, qui couvraient d'ombre les chemins. Un avenir plus clément s'annonce pour les nouveaux venus. Ils auront, sans doute, de rudes batailles à livrer. Mais les forces ennemies faiblissent; chaque combat nous rapproche du

but. Ils connaîtront les joies de la victoire et mesureront avec nous les responsabilités qu'elle impose.

Avec le jubilé de notre Jeune Garde coïncidait celui de la Ligue elle-même.

La Ligue libérale a plus d'un quart de siècle d'existence. Son histoire est étroitement associée à celle du libéralisme bruxellois.

Pour ne parler que de ceux qui ont disparu de la scène, notre association a eu la fortune de compter dans son état-major Charles Graux et Émile De Mot, enlevés à notre amitié il y a un an à peine et dont nous portons encore le deuil, Vanderkindere et Lepage, Couvreur et Jottrand. Comment ne citerai-je pas aussi le nom vénéré d'un homme qui, bien qu'éloigné volontairement de nos luttes électorales, consacre les ferveurs de sa verte vieillesse à l'apostolat scolaire, Charles Buls, hier acclamé par l'Union des anciens étudiants et à qui, demain, la Ligue de l'Enseignement offrira les hommages de tous ceux que passionne la cause de l'éducation nationale. La Ligue libérale, depuis vingt-cinq ans, a donné trois bourgmestres à la capitale. Elle peut revendiquer l'honneur d'avoir commencé l'œuvre de la propagande rurale. Elle a donné la mesure de sa clairvoyance en imprimant à sa politique une accentuation démocra-

tique qui la met en harmonie avec les aspirations de notre époque.

Groupant environ 700 libéraux qui forment une milice régulière et qui assurent à la défense des principes libéraux un incessant concours, moral et matériel, elle reflète les tendances d'une fraction considérable du corps électoral.

Elle est devenue un organe indispensable de la vie publique bruxelloise. Elle a des soldats fidèles, des chefs qui ont droit à la confiance du parti. Fière des services qu'elle a rendus depuis vingt-cinq ans, pénétrée de l'esprit d'union qui vivifie le libéralisme, consciente de son rôle et de ses devoirs, la Ligue envisage l'avenir avec espoir et fermeté.

III

Une initiative récente me fournit l'objet d'une communication que l'assemblée entendra, j'en suis sûr, avec satisfaction.

Diverses personnalités du parti libéral ont constitué un « Comité d'étude et d'action sociale » dans le but de poursuivre la création et le développement d'œuvres sociales tendant à grouper et à organiser les intérêts professionnels et agricoles.

Aidé par les subsides du gouvernement et par

le concours du clergé, le parti catholique a multiplié et centralisé les syndicats et les coopératives, les corporations et les mutualités, donnant à la plupart de ces institutions un caractère confessionnel et même subordonnant l'accès de beaucoup d'entre elles à une profession de foi.

La mission que s'assigne le « Comité d'étude et d'action sociale » est, par le groupement et l'assurance mutuelle, d'aider à l'émancipation intellectuelle et économique des classes rurale et ouvrière, en mettant à leur disposition les instruments nécessaires pour assurer, en pleine autonomie et par leur propre effort, la gestion et la défense de leurs intérêts.

Le Comité, dont M. Paul Hymans est président, a fondé un secrétariat permanent, qu'il installe en ce moment dans un spacieux immeuble, rue de la Braie. La direction en a été confiée à M. le Dr Barnich. M. Barnich, qui connaît d'une manière approfondie le mécanisme et la technique des œuvres sociales et dont la compétence s'est révélée dans de récentes conférences, s'est chargé, avec un entier désintéressement, de remplir cet office laborieux.

Le Comité s'occupera aussi de l'étude et de la discussion des questions économiques qui fixent de plus en plus l'attention et notamment de

celles qui se rapportent à la condition de la petite bourgeoisie; il contribuera ainsi à l'éducation politique de la jeunesse libérale.

Enfin un journal hebdomadaire flamand, *De Buitengalm*, a été créé et placé sous la direction d'un publiciste distingué, M. Jules De Bruyn; il a recruté déjà dans les campagnes une vaste clientèle de lecteurs.

Tous ces efforts attestent une activité salutaire et réconfortante.

Le parti libéral est en pleine santé et peut aborder avec confiance les tâches qui s'accroissent devant lui.

IV

Le régime clérical s'achemine vers la fin. Il ne dispose plus, dans la Chambre, représentation directe et populaire de la nation, que d'une majorité de six voix, qui ne correspond pas à une prépondérance adéquate dans le corps électoral. Celui-ci se partage en deux masses équivalentes. Il n'y a plus de majorité cléricale dans le pays.

La nation ne sera intégralement et exactement représentée que lorsque, à la suite du recensement, le nombre des sièges parlementaires aura

été mis en rapport avec le chiffre de la population, et moyennant la répartition proportionnelle de ces sièges (1). Tenter de se soustraire à ces mesures de justice et de loyauté politiques, ce serait un défi à l'opinion publique, qu'elle relèverait aussitôt.

La période de transition que nous traversons ne peut se prolonger au delà de 1912. Il faut qu'alors la dissolution donne au pays le moyen de formuler clairement sa volonté. Préparons-nous, dès à présent, à une consultation générale, dont le résultat sera décisif.

Les votes récents qui ont marqué la fin de la discussion de l'Adresse dénotent la débilité de la résistance gouvernementale aux réformes élémentaires qui s'imposent.

Les amendements relatifs à l'unification des lois électorales et à l'instruction obligatoire, soutenus par les deux gauches, n'ont été rejetés l'un que par 80 voix contre 78, l'autre que par 83 voix contre 79. La lutte se continuera contre le bloc de droite artificiellement recon-

(1) Dans la discussion qui a suivi la lecture du rapport, MM. le comte Goblet d'Alviella et S. Wiener, sénateurs, ont signalé les vices de l'application du principe proportionnaliste, notamment la division en circonscriptions trop restreintes et l'inutilisation des excédents, dont souffre surtout l'opposition.

stitué. Il ne supportera pas la pression de l'opinion.

Le mouvement libéral et démocratique s'accroît partout dans le monde. Le jour doit venir bientôt où la Belgique se dégagera d'une politique que les idées modernes condamnent et qui se caractérise par ces deux traits : l'arrogance et l'incapacité.

